



Les Échos de Bramefarine

n° 51 – novembre 2011 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire



Un nouveau « chantier » s'ouvre pour Saint-Maximin : la réalisation du plan local d'urbanisme (PLU)... Il s'agit à la fois d'une nécessité, celle de mettre à jour notre règlement d'urbanisme (POS) qui date maintenant de plus de dix ans, et, d'autre part, d'une volonté affirmée, celle de nous donner les moyens de garantir un cadre de vie tel qu'il est et tel que nous souhaitons le voir évoluer, tout en respectant les nouvelles lois, et notamment celles sur la protection de l'environnement (lois Grenelle) et sur le développement durable.

Pour ce travail d'élaboration de notre projet pour les années à venir, nous nous sommes entourés de spécialistes, mais aussi, et surtout, nous vous donnerons, à vous les habitants de Saint-Maximin, l'occasion de participer à la réflexion sur le devenir de notre commune pour la prochaine décennie. Plusieurs réunions publiques sont prévues. Vous en serez prochainement informés.

Pour cette démarche, l'équipe municipale compte tout particulièrement sur votre participation active.

René Pois-Pompée. ■

Plan local d'urbanisme à Saint-Maximin (PLU)

Particularité de l'urbanisme... c'est un secteur qui affectionne tout particulièrement les sigles, qui en use et en abuse largement !

Nous nous efforcerons donc de les expliquer au cours de ce texte. Nous, comme vous, devons malheureusement subir cette contrainte !



Le « PLU » est la nouvelle forme du plan d'occupation des sols (POS), complété par

une démarche de type « développement durable », issu du « Grenelle de l'Environnement » (et des lois qui en découlent).

Le conseil municipal de Saint-Maximin a décidé, fin avril 2011, d'entamer une procédure de PLU sur la commune, afin de prendre en compte, dans les années futures :

- des orientations de développement de la commune qui intègrent une gestion économe de l'espace (ne pas le gaspiller) ;
- la volonté de garantir notre qualité de vie par un développement maîtrisé de notre urbanisa-

tion, avec des hameaux, véritables unités de vie sociale (préserver la vie de nos hameaux, sans créer un village sans âme, étiré le long d'une route) ;

- le respect et la protection de notre environnement, au sens le plus large, et ce, de façon pratique et raisonnée ;
- l'affirmation de notre souhait de conserver l'école (maternelle et primaire) et d'en garantir la pérennité, comme lieu d'animation et de proximité pour les enfants de la commune (éviter les transports scolaires longs et fatigants, obligeant à se lever encore plus tôt) ;
- un règlement d'urbanisme communal actualisé qui soit cohérent, qui réponde aux besoins actuels et futurs des habitants et qui intègre les orientations affirmées ci-dessus.

Cette procédure de réalisation d'un PLU sera longue (entre deux et quatre ans, en moyenne), car elle prévoit, notamment, une large concertation, tout d'abord avec les habitants (voir ci-dessous), mais aussi avec les principaux services de l'État.

Par ailleurs, le PLU doit être compatible avec les objectifs et les « directives » de plans « supra-

Plan local d'urbanisme à Saint-Maximin (PLU)

communaux », comme le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la région urbaine de Grenoble (de Voiron à Vizille, en passant par Grenoble et le Grésivaudan), ou encore le programme local de l'habitat (PLH) au niveau du Grésivaudan, etc. Il faut donc être assurés, tout au long de la procédure d'élaboration du PLU, de bien être en cohérence avec tous ces documents.

Ce PLU doit, bien évidemment, être conforme à la réglementation en vigueur, et notamment avec la loi dite « Grenelle 2 », qui définit les conditions de prise en compte de l'environnement et du développement par les collectivités.

Comme on le voit, avec le nombre important de démarches qui s'imposent à nous, notre « marge de manœuvre », quant aux orientations sur le devenir de la commune, reste très limitée !... Après tout, nous faisons partie du Grésivaudan, mais aussi de la région grenobloise (au sens large)... Il est donc normal que notre développement soit cohérent avec celui de l'ensemble des communes du Grésivaudan et, plus largement, de la région grenobloise.

Même s'il est humain, pour des propriétaires fonciers, d'espérer qu'à l'occasion de nouvelles procédures, leurs terrains deviennent constructibles, rien à ce jour ne permet d'affirmer que ce sera possible... La seule chose dont nous sommes certains, c'est que nous devons, que nous le voulions ou non, encore mieux gérer notre espace et surtout moins le gaspiller... Des démarches individuelles ont déjà eu lieu auprès de certains élus pour rendre urbanisables certains terrains... Aucune n'a de chance d'aboutir dans les prochains mois... ce seront les conclusions du PLU (en fin de processus, donc) qui, au travers du « programme d'aménagement et de développement durable » (PADD), donneront les orientations de développement de la commune et indiqueront les zones qui pourront se développer. Les habitants seront alors informés de l'avancement du PADD.

Le PLU a pour objectif de protéger et organiser notre développement communal dans une perspective d'intérêt collectif.

Par les élections municipales, les électeurs confient à une équipe municipale la gestion de l'intérêt collectif de la commune. Mais l'intérêt collectif n'est pas, nécessairement, la somme des intérêts individuels, d'autant qu'il y a parfois des demandes

contradictoires (exemple : préserver le cadre de vie peu dense dans la commune... mais aussi rendre plus de terrains constructibles !).

La municipalité, après avoir donc pris la décision de faire démarrer les études du PLU, a lancé un appel d'offres, afin de choisir un cabinet conseil pluridisciplinaire (urbanisme, environnement, droit de l'urbanisme, réseaux...) qui va nous accompagner, tout au long de ce processus, et réaliser ces études pour le compte de la commune. La commission d'appel d'offres avait retenu deux cabinets candidats qui ont été « auditionnés » (début août 2011).

À l'issue de ces auditions, la commune a retenu le « cabinet PBR » (Pierre Belli-Riz et partenaires : bureau d'études GEI, cabinet Oudot-Roux), de Grenoble.

Ce prestataire va donc nous accompagner tout au long de l'élaboration du PLU, tant dans la phase d'études que dans celle de concertation avec les habitants et partenaires publics, ou encore pour l'élaboration du règlement de PLU. Vous aurez de nombreuses occasions de le rencontrer.

Les habitants de Saint-Maximin seront, bien évidemment, associés à cette démarche. Plusieurs réunions sont prévues. Une première réunion publique est envisagée à l'issue de la première phase d'études, c'est-à-dire en début d'année 2012 (en février, vraisemblablement, juste avant les congés d'hiver).

Les habitants seront largement informés, le moment venu, de l'avancement de la procédure, ainsi que des réunions proposées, pour lesquelles nous espérons la participation de tous ceux qui souhaitent être pleinement associés à la réflexion sur le devenir de la commune.

Tous les supports de communication locaux (bulletin municipal, lettre d'information par mél, site Internet nouvelle version), développés et/ou animés par votre équipe municipale, seront utilisés pour vous tenir informés de ces réunions, et en rapporter les conclusions pour ceux qui n'auront pas pu y participer.

Ces réunions publiques ne nous empêcheront pas de mener, entre-temps, d'autres formes de concertations (plus locales, thématiques, etc.), adaptées à l'avancement du processus, pour associer au mieux les habitants à l'avenir de notre commune. ■



Fêtes de la Tour du 12 juin 2011



Le beau temps était de la partie pour cette troisième année des fêtes de la Tour. La commission municipale Fêtes et Cérémonies, avec la participation de la commission Patrimoine, et des associations de Saint-Maximin font de cet événement un moment de détente, de plaisir, de convivialité, de saveurs gustatives et de découverte en famille et entre amis.



Cette année, la commission Patrimoine avait sollicité les habitants de la commune : ils ont répondu largement en apportant de nombreux livres d'occasion et des revues. Ceux-ci ont été vendus sur la place d'Avallon par des bénévoles : Cam Hong Viret, Marie-Laure Caporale, Miriam Benderdouche, Thérèse Jacquin et Françoise De Bock. N'oublions pas que de nombreux autres bénévoles ont participé au tri, au rangement et au transport des livres recueillis. Les fonds récoltés par cette vente vont contribuer à la mise en valeur de la Tour d'Avallon.

Le thème du livre a été accentué par la présence de trois auteurs de la région qui nous ont fait l'honneur d'exposer leurs ouvrages :



Éric Tasset, né à Grenoble, exerçant la profession d'ingénieur projet dans l'industrie, passionné d'histoire et du patrimoine de France, a publié plusieurs ouvrages de notre région (*L'Isère des châteaux forts ; Les Contes Inédits du Dauphiné au temps des Enchanteurs ; Les Plus Belles Légendes de l'Histoire du Dauphiné ; Châteaux forts de l'Isère*), a illustré de nombreux ouvrages à l'aide de dessins et tableaux qu'il réalise. Un autre de ses plaisirs est d'écrire pour la jeunesse, il a réalisé son rêve en décrivant un univers baroque à travers le cycle de Thomas Passe-Mondes. *Le Monde d'Anaclysis* livre enfin son univers fantastique, habité par la magie, le mystère et l'aventure...



Catherine Baron-Chataing, née dans un tout petit village niché aux confins de la Savoie et du Dauphiné, a poursuivi ses études à Paris à l'École nationale supérieure des métiers d'art, a travaillé dans diverses agences de communication avant de se lancer dans l'écriture. Elle y met en œuvre, outre son expérience de graphiste pour des livres d'art, dont *La Fontaine de Siloé*, son goût pour l'écriture et la belle syntaxe. Elle publie son premier ouvrage très personnel où elle relate son expérience sur un mode tragi-comique, dès lors qu'il s'agit d'entreprendre des travaux de restauration de la vieille maison de famille. Une expérience universelle où chacun pourra se reconnaître et s'identifier. Un véritable talent littéraire pour narrer une simple odyssée domestique...



Marcel Fakhoury, né à Alexandrie (Égypte), quitte sa ville natale pour s'installer en France. Il a travaillé plus de trente ans à Caterpillar France, installé à Grenoble, et est parti en préretraite en 1993. Épris de poésie, de littérature et d'histoire, il a écrit son premier roman en 1991 *Le Studio de Déborah*, une histoire d'amour qui a pour cadre Alexandrie. Depuis, il s'est intéressé à l'histoire de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, et à celle d'un village, Morêtelle-Mailles, où l'auteur a vécu près de vingt-deux ans. Il a été récompensé, en avril 2011, de la « mention spéciale du jury du prix de l'Alpe », pour son ouvrage *Le Chevalier Bayard, vérité, erreurs, rumeurs*, lancé officiellement par l'association « Les Amis de Bayard » et la ville de Pontcharra, en décembre 2010.

Fêtes de la Tour du 12 juin 2011



Depuis déjà trois ans, les Fêtes de la Tour connaissent un énorme succès, avec plus de quatre mille personnes présentes sur les deux sites (tour d'Avallon et centre de loisirs intercommunal). Un apéritif a été organisé par la mairie pour remercier François Brottes du prêt de ce site exceptionnel qui nous a permis d'organiser cet événement.



L'année précédente avait permis de faire un bilan en terme d'organisation et d'optimisation du site : chaque association a donc apporté un bol d'air frais pour cette journée. C'est pourquoi, cette année, les exposants professionnels et le vide-greniers ont été réorganisés autour du centre de loisirs intercommunal ; ainsi le stationnement des véhicules et la sécurité des piétons ont-ils été améliorés. Comme les années précédentes, un petit train et un minibus ont fait la navette pour relier les deux sites, ce qui a permis aux visiteurs de suivre le défilé des hameaux qui partait du centre de loisirs intercommunal pour se finir au pied de la Tour d'Avallon. Un grand nombre de personnes ont pu ainsi assister, en cette fin d'après-midi, au spectacle organisé sur la place d'Avallon et admirer de près une belle descente en rappel de notre Tour.

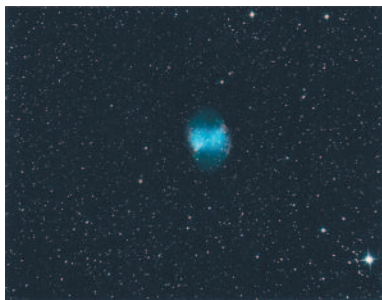


N'oublions pas de remercier Danielle Foudon et Brigitte Pace pour l'exposition de peintures que beaucoup de personnes ont pu admirer en gravissant la Tour.

L'équipe municipale remercie également tous les bénévoles et les personnes non citées dans cet article qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée réussie. ■

« Le jour de la nuit » à Saint-Maximin

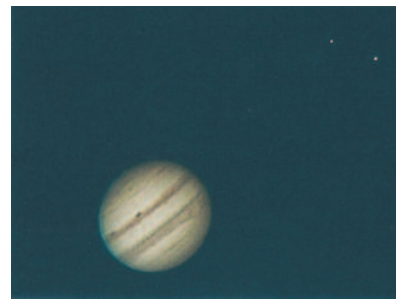
À l'occasion de l'extinction partielle des lumières des communes françaises, le samedi 1^{er} octobre dernier, afin de sensibiliser les citoyens aux nuisances lumineuses, Saint-Maximin avait organisé ce soir-là une reprise de « La Nuit des étoiles ». Rendez-vous avait été fixé au marais d'Avallon, à 21 heures, pour une marche nocturne jusqu'à la Tour, où nous pouvions contempler le ciel en l'absence de gêne lumineuse.



La nébuleuse M27

Dans la douceur de cette nuit, une centaine de personnes du village, et en majorité des enfants, ont pu ainsi s'orienter dans le ciel, grâce à la

reconnaissance des constellations de la Grande Ourse, de la Petite Ourse et son Étoile polaire, de Cassiopée, du Dauphin, etc. De plus, grâce à l'aimable compétence de Bruno Bzezniak, astronome amateur très bien équipé, nous avons pu observer au télescope la nébuleuse M27, dite de l'Haltère, ainsi que la seule planète alors visible, Jupiter.



Jupiter

Un grand merci, donc, à cet astronome qui nous a fait cadeau des photos ci-jointes, à nos bénévoles pour leurs commentaires éclairés (si l'on ose dire, pour cette soirée...), ainsi qu'à Arlette pour son excellent chocolat chaud ! ■

Travaux sur Les Bruns

Les travaux concernant Les Bruns ont démarré. C'est l'entreprise de travaux publics SMED, de Saint-Pierre-d'Allevard, qui les réalise.



Ils prévoient la création du réseau d'assainissement, la réfection du réseau d'eau potable et d'une partie du réseau des eaux pluviales, ainsi que l'enfouissement des lignes basse tension, éclairage public et télécom.

Deux déviations peuvent être utilisées, suivant l'avancement du chantier : l'une par Le Crêt, l'autre par Les Rojons.

La durée prévue des travaux est de trois mois, hors intempéries : ils devraient donc se terminer courant janvier, pour un coût total avoisinant les 470 000 €.

Une réunion publique a réuni la presque totalité des habitants du hameau, en présence des élus, du maître d'œuvre et de l'entreprise. Les grandes lignes du projet ont été présentées et chacun a pu parler de son cas particulier.



Merci encore aux riverains de leur compréhension

pour la gêne causée... mais quel bonheur de pouvoir se raccorder à un réseau d'assainissement collectif, de ne plus avoir de lignes aériennes devant ses fenêtres et de circuler sur une route toute neuve, bien goudronnée !

Juste encore un peu de patience... ■

L'art au quotidien

Au hameau de Les Bruns, afin d'égayer une façade de leur maison qui était un peu « fade », Françoise et Emmanuel Gilbert ont fait appel à une artiste de Saint-Maximin : Laurence Etienne.



Installée depuis plus de dix ans comme artiste décoratrice, Laurence Etienne a réalisé un trompe-l'œil représentant une porte-fenêtre avec balcon en fer forgé et un œil-de-bœuf.

Les propriétaires de cette maison avaient retenu cette composition, parmi plusieurs propositions, et Françoise, « experte » en décoration, avait adapté les couleurs et certains détails, afin que cette composition s'insère au mieux dans le style de la maison...

Le résultat est remarquable... tellement remarquable que bon nombre d'automobilistes ralentissent en descendant par la route départementale n°9 ! ... Certains reviennent même en arrière !...

Heureusement que la circulation, sur cette route, n'est pas très intense ... On a même entendu dire : « Tiens, ils ont ouvert une fenêtre »... Malgré les intempéries de juillet, ce trompe-l'œil, véritable œuvre d'art, a pu être réalisé dans les délais prévus.



Dernier point : non sans humour, plusieurs voisins ont suggéré de « fermer la fenêtre » en hiver... ! Qu'ils soient rassurés car, avec un même humour, les propriétaires disent avoir passé un « contrat de maintenance » avec Laurence Etienne, pour qu'elle vienne, à l'automne, « fermer la fenêtre » et, au printemps, « la rouvrir » !...

*Laurence Etienne, les Rojons, Saint-Maximin
tél. 04 76 97 83 42. ■*

Cérémonie du 11 novembre

Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à la commémoration du 93^e anniversaire de la Victoire de 1918, le vendredi 11 novembre 2011, à 10 h 45, place du centre-village.

Le rendez-vous est fixé à 10 h 30 sur la place.

Un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie. ■

État civil

Naissance : 11 mai, Mathias Dumand.

Mariage : 16 juillet, Yann Thomas & Céline Joseph-Edouard.

Décès : 15 octobre, Marcel Buissard. ■

Un nouveau site Internet à Saint-Maximin

Voilà trois ans et demi, déjà, que notre site Internet est en service et que sa fréquentation augmente régulièrement.

À l'usage, nous avons souhaité apporter quelques modifications qui permettront :

- de mettre à jour encore plus facilement les informations (donc plus vite) ;
- d'afficher beaucoup plus de photos, notamment sur les manifestations de la commune ;
- de faciliter la lecture du site pour ceux qui auraient la vue qui baisse ! Bref, la prise en compte des difficultés rencontrées par tous les

degrés de déficience visuelle.

Ainsi, par exemple, vous pourrez :

- cliquer sur une icône qui affichera les textes en plus grand (plusieurs tailles proposées) ;
- cliquer sur une autre icône qui vous « lira » le contenu de la page... c'est une innovation technologique non négligeable qui sera possible sur toutes les pages du site. Il s'agit de la « vocalisation » du site Internet.

Encore un tout petit peu de patience et vous aurez accès, courant novembre, à votre nouveau site ! ■

Concours de dessin à la restauration scolaire

En fin d'année scolaire 2010/2011, et pour la seconde année, les enfants de la restauration scolaire ont participé à un concours de dessins organisé par Scolarest sur le thème : « Ma plus jolie planète ».

Deux enfants de notre école ont remporté un prix : Carla Bozonat et Marie Bellou (déjà récompensée en 2009/2010).



En septembre, la restauration scolaire a rouvert ses portes avec un effectif plus important, puisqu'elle compte une dizaine d'enfants en plus, chaque jour, avec une moyenne se situant autour de trente-cinq enfants par jour.

Cette année, les petites sections de maternelle sont également accueillies et le personnel se félicite de leur facilité d'adaptation. Les enfants semblent heureux de partager ce moment avec leurs camarades dans une ambiance familiale et conviviale.



De plus, le service de garderie périscolaire, qui fonctionne de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30, connaît également une fréquentation en hausse en ce début d'année scolaire. ■

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que deux rendez-vous électoraux auront lieu en 2012 : élections présidentielles (les dimanches 22 avril et 6 mai) et élections législatives (les dimanches 10 et 17 juin).

Afin de pouvoir voter sur la commune l'an prochain, les nouveaux habitants ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour s'inscrire sur les listes électorales (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Une permanence sera assurée en mairie, le samedi 31 décembre, de 9 heures à 12 heures. ■

Fermeture exceptionnelle de la mairie

La mairie sera fermée du mercredi 21 au mardi 27 décembre 2011 inclus.

Malgré cette fermeture, en cas de besoin, vous pouvez toujours appeler la mairie au 06 59 98 80 77 ; votre appel sera pris en compte dans les meilleurs délais. ■

Téléthon 2011

Une animation aura lieu sur la commune, le **samedi 3 décembre**.

Pour les personnes qui désireraient participer activement ou donner un coup de main à l'organisation, contacter : Gérard Bricalli. ■